

Affaire suivie par Denis Prince (06 70 37 58 23)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER  
DES PIEDALLOUES - LA NOUE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2017**

L'Assemblée de quartier des Piedalloues – La Noue s'est tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2017, à 19h, à la Maison de quartier.

**Etaient présents**

**Guy Férez**

Maire d'Auxerre

**Guy Paris**

1<sup>er</sup> Adjoint en charge de la démocratie de proximité

**Maryvonne Raphat**

Élue référente en charge du quartier

**Didier Michel**

Élu en charge du quartier

**Michèle Lignon**

Représentant à la Commission de quartiers

**Sylvie Pairé**

Suppléante à la Commission de quartiers

**Véronique Joly**

Représentant au Comité Consultatif de la Circulation

**Aziz Ait-Tajar**

Membre du Conseil de quartier

**Daniel Truchy**

Membre du Conseil de quartier

**Étaient absentes excusées**

**Sylvie Kolovratek**

Présidente du Conseil de quartier

**Martine Faure**

Membre du Conseil de quartier

et la participation de 59 habitants

**Ordre du jour :**

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

**1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité**

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes pour leur présence. Il précise que cette Assemblée est non élective.

Puis il présente le nouveau dépliant remis à chacun et précise :

- le dispositif de démocratie de proximité, existant depuis 2002 ;
- les missions des Conseils de quartiers :
  - ✓ améliorer les conditions de vie des habitants dans le quartier,
  - ✓ accompagner une dynamique citoyenne,
  - ✓ participer et/ou créer l'animation du quartier,
  - ✓ saisir les services compétents de tout problème.

- Il rappelle que les projets, les réalisations initiés par le Conseil de quartier doivent correspondre aux besoins et attentes des habitants.
- Il rappelle également l'utilité de communiquer avec le service *Allô Mairie* par téléphone ou mail. Les demandes sont enregistrées, 244 pour le quartier des Piedalloues-La Noue du 15/10/2016 au 15/10/2017. L'équipe mobile constate et intervient si le dommage n'est pas trop important. Dans le cas contraire, la demande est transmise au service concerné. Une réponse est apportée au requérant.
- **Retour sur les échanges de l'Assemblée du 7 décembre 2016**  
Suite à la demande des habitants, plusieurs actions ont été conduites :
  - Sur la place du Cadran : installation d'une rampe à proximité de la crèche, reprises locales du sol, rénovation de l'éclairage public, arrêt de l'écoulement d'eau dans les escaliers ;
  - Marquages au sol à l'angle de la rue de Berry suite à la réorganisation du carrefour ;
  - Réfection de la rue de Flandre ;
  - Plantation, dans le parc naturel urbain, de 35 arbres par l'association Cobaty.

- **Aménagement de la place des Cordeliers**

Ce grand projet ambitieux a été lancé par le Conseil Municipal sur le mode de la concertation.

Quatre groupes de travail sont constitués, composés d'habitants, de conseillers de quartiers et d'experts :

- Groupe 1 - archéologie, histoire, patrimoine,
- Groupe 2 - mobilités, partage de l'espace,
- Groupe 3 - usages : commerce, activités, habitat, manifestations, rassemblements, rencontres,
- Groupe 4 - nature en ville, énergies nouvelles, la lumière, l'eau, la vulnérabilité.

Ces groupes ont pour but de produire des idées, de phosphorer. Les scénarios seront étudiés et discutés.

Des sondages de terrain seront effectués. Ils détermineront la nécessité ou non d'engager des fouilles.

- **Modification des équipements de quartier**

Tous les quartiers n'étaient pas couverts par un équipement de quartier : Maison de quartier et/ou Centre Social. Parfois les deux sont présents, parfois aucun.

La Ville d'Auxerre souhaite que chaque habitant puisse se référer et être rattaché à un équipement de territoire, à proximité de chez lui.

Les actions proposées dans les Centres Sociaux et les Maisons de quartier œuvrent sur des domaines communs : information du public, orientation vers une structure adaptée à chaque besoin, développement d'activités et d'ateliers collectifs pour différents publics, animations festives sur le quartier, ...

La Ville d'Auxerre souhaite répondre au mieux aux besoins de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur situation, en mutualisant ces deux équipements afin d'élargir l'offre d'actions proposées.

Ainsi, un nouvel équipement de territoire est appelé à intervenir pour les quartiers Saint-Julien / Saint-Amâtre et Piedalloues-La Noue. Il sera animé par l'équipe de l'actuelle Maison de quartier complétée d'un travailleur social et d'un agent d'accueil à mi-temps. Cet équipement s'installera place du Cadran, dans les locaux appartenant à la Ville qui feront l'objet de transformations.

Le projet d'actions permettra de répondre au mieux aux attentes des habitants de l'ensemble du territoire tout en préservant le dynamisme et le rayonnement de l'actuelle Maison de quartier ainsi que le lien fort avec la vie associative.

- **Équipement Fitness extérieur**

Invités par la ville de Nevers en 2013, les membres des Conseils de quartiers avaient visité un espace de détente extérieur implanté d'agrès de musculation en libre accès. Cet aménagement avait suscité un vif intérêt et une envie de réalisation sur Auxerre.

Il convenait de retenir un site visible, passant, lieu de promenades qui regroupait le maximum d'avantages (accès faciles, forte fréquentation, mixité, stationnement, éclairage, etc ...). Le choix s'est porté sur l'espace inoccupé près du terrain de football synthétique du Stade Auxerrois.

Cet équipement, composé de 7 agrès dont 3 spécifiques aux personnes à mobilité réduite, a été conçu pour encourager la pratique du sport de façon autonome, gratuite et ludique.

L'inauguration a eu lieu samedi 25 novembre 2017.

- **Le nouveau site internet de la Ville :**

Le site de la Ville a fait l'objet d'une réorganisation. Il est aujourd'hui plus simple, plus dynamique et permet d'accéder à un certain nombre de services administratifs ainsi que de demandes de documents et d'échange avec les services.

La parole est donnée à Véronique Joly, élue du Conseil de quartier.

## **2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier**

Madame Joly excuse la présidente ainsi que Monsieur Bidaut, retenus pour des raisons personnelles.

Avec Madame Lignon, elle présente le bilan de l'année et s'attarde plus particulièrement sur les points suivants :

### *Image du quartier :*

Les membres du Conseil de quartier rappellent que le quartier des Piedalloues-La Noue est, globalement, un quartier où il fait bon vivre. Il existe une réelle vie associative et une Maison de quartier active et bien fréquentée. Cependant, il convient d'attirer l'attention sur le vieillissement de la population et le besoin de services de proximité ainsi que de transports urbains.

### *Points de vigilance :*

Depuis plusieurs années, les membres du Conseil de quartier alertent sur :

- des points de dépôts sauvages d'ordures ménagères tels que la place de Normandie ou les chemins ruraux proches,
- des rues en mauvais état,
- des allées piétonnes impraticables,
- des haies débordantes dans plusieurs secteurs du quartier.

### *Regrets :*

Le Conseil de quartier souhaite évoquer deux difficultés rencontrées en 2017 :

- L'obligation d'annuler la « Place aux plantes » trois jours avant la date prévue, suite à l'arrivée et l'installation, sur le parc naturel urbain, d'un important groupe de gens du voyage.
- La décision de mettre fin, malgré un avis défavorable du Conseil de quartier, à la servitude de passage sous les arcades de l'ancien Lidl.

### *Participations :*

Le Conseil de quartier a participé au jury des Maisons fleuries ainsi qu'au Comité Consultatif de la Circulation.

Plusieurs de ses membres se sont impliqués dans les groupes de travail liés à la formulation du projet du nouvel équipement de territoire (analyse du quartier, questionnaire aux habitants ...).

### *Projets :*

Parmi les axes que le Conseil de quartier se fixe pour 2018, figure la volonté :

- d'impliquer les habitants dans une réflexion sur le devenir de la place du Cadran et sur la manière de la faire vivre afin de formuler un projet de réaménagement à soumettre à la Direction du Développement Urbain,
- d'implanter des boîtes à livres dans le quartier,
- de développer le jardinage urbain,
- de travailler à la réfection d'allées piétonnes.

## **3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants**

Monsieur le Maire salue le travail et l'engagement des membres du Conseil de quartier.

Il évoque les propositions pour l'année 2018 :

- Changement de dalles de sol sur la place du Cadran,
- Travaux de réfection de la rue de Picardie,
- Affectation d'une enveloppe annuelle de 50 000 € pour remettre les allées piétonnes en état.

Enfin, il donne la parole à la salle.

<b>Sujet</b>	<b>Question ou commentaire</b>	<b>Éléments de réponse du Maire</b>
Aménagement du local de presse	Existe-t-il une demande de permis de construire ?	Le nouveau propriétaire n'a pas fait de demande de travaux. Une plainte a été déposée par la Ville auprès du Procureur de la République.
Personnes à mobilité réduite	Il est très difficile, pour une personne à mobilité réduite, de se déplacer dans le quartier.	Un programme de mise aux normes est en cours sur l'ensemble de la Ville incluant le quartier des Piedalloues. Le budget qui lui est consacré est important. Chaque chantier de voirie est l'occasion d'aménager la Ville pour le bien-être de tous.
Fibre optique	Quelles échéances ?	Une conférence de presse sera organisée prochainement sur ce sujet. Le plan national « très haut débit 2020-2022 » devrait permettre d'attendre plus de réactivité de la part des opérateurs.
Multi-accueil des Piedalloues	Quelles possibilités d'agrandissement ?	La Mutualité Bourgogne souhaite mettre la crèche aux normes actuelles. La Ville est en pourparlers avec la propriétaire de la pharmacie. Il existe une réelle possibilité de penser la réorganisation du local de la crèche et de développer des services à la population.

Rue des Carrières	De nombreuses voitures sont garées sur les trottoirs. La circulation est rapide, les priorités à droite non respectées et la visibilité mauvaise.	Le Maire propose de voir s'il est possible de faire des aménagements et se tournera auprès des services concernés.
Les gens du voyage	Une solution est-elle trouvée pour accueillir les groupes de grand passage ?	La question est complexe. Il n'est pas aisé de trouver des lieux pour accueillir ces grands groupes mais la Ville sera vigilante pour 2018.
Rue de Berry	Depuis le nouvel aménagement du carrefour, il est physiquement impossible de croiser le bus de ville. Est-il possible de proposer un autre itinéraire pour celui-ci ?	La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois sera sollicitée sur ce point.
Terrain de basket	Est-il possible de l'entretenir et de l'éclairer en début de soirée ?	Il va falloir regarder pour un complément d'aménagement. C'est parfois difficile de concilier les demandes des usagers et ceux des riverains.
Programme de construction de l'OAH	Combien de logements ? Quels aménagements pour accéder à la Voie Romaine ?	Ce programme est constitué de 22 logements individuels ou collectifs. L'accès se fera par le rond-point de la rue de Champagne. Un aménagement paysager est prévu le long du boulevard des Pyrénées.
Sécurité routière	Pas de respect de la limitation de vitesse et des feux tricolores	La Ville pense acheter un radar mobile pour équiper les policiers municipaux et développer les contrôles en zone urbaine.
Les feux tricolores	Le temps nécessaire pour le remplacement d'ampoules paraît bien long.	En effet, ce type de matériel est en cours de renouvellement pour installer des lampes à LED. Aujourd'hui, il est parfois très difficile de trouver des pièces de rechange pour des matériels plus anciens.
Accès à la pharmacie	L'accès à la nouvelle pharmacie n'est pas toujours aisé.	Les services concernés regarderont s'il est possible d'aménager le carrefour.
Déjections canines	Est-il possible de rappeler les règles de savoir vivre aux propriétaires de chiens ?	La campagne d'informations faite sur les quais de l'Yonne avait porté ses fruits mais il est apparu difficile de sanctionner. D'autres cycles d'informations seront mis en place.

Fin de la réunion à 21h00.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent en invitant les habitants de l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

**Guy PARIS**